

0312744P  
ACADEMIE DE TOULOUSE  
LYCEE POLYVALENT JEAN-PIERRE VERNANT  
9 CHEMIN DE LA CEPETTE  
31860 PINS JUSTARET  
Tel : 0562119380

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Occupation du logement n°2 à titre précaire

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 16  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 13/10/2021  
Réuni le : 21/10/2021  
Sous la présidence de : Thierry Junca  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- 

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la signature d'une convention d'occupation précaire**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer une convention d'occupation précaire avec Mme Annick de Montis, enseignante au sein du lycée, pour le logement n°2 affecté au Proviseur adjoint qui a obtenu une dérogation.  
Le logement n°2 est une maison individuelle de 99 m2 (Type T4).  
Le prix du loyer est de 650€ + 100€ d'avances de charges mensuelles soit 750€/mensuels.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	24
Pour :	24
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0